

## COMBIEN D'ÉLÈVES TERMINENT-ILS LEURS ÉTUDES SECONDAIRES EN VUE DE COMMENCER DES ÉTUDES TERTIAIRES ?

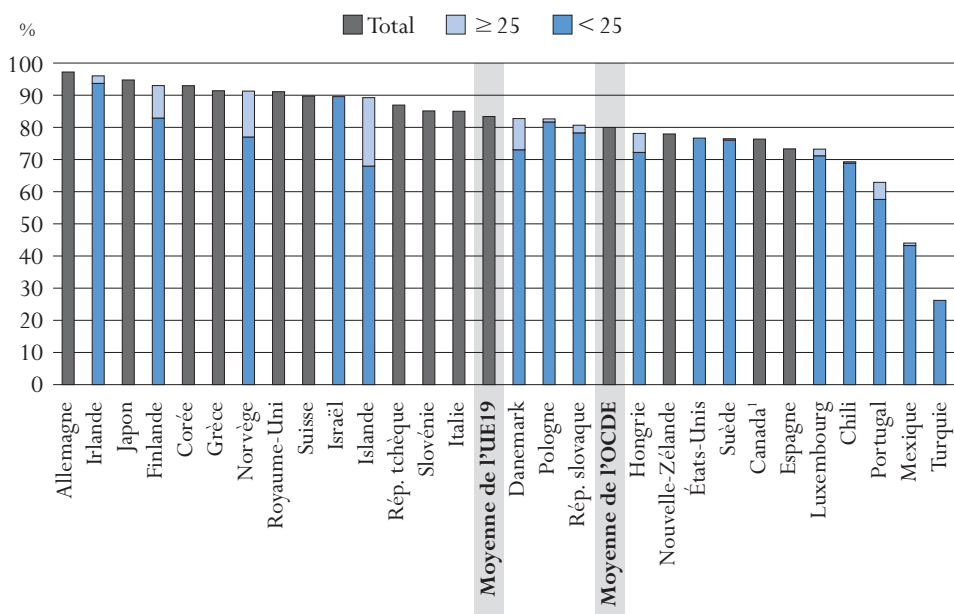
Sous l'effet de l'élévation du niveau de qualification requis dans les pays de l'OCDE, le diplôme de fin d'études secondaires est devenu le bagage minimum pour réussir à entrer dans la vie active. Cet indicateur évalue le rendement des systèmes d'éducation dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire sur la base du pourcentage d'individus qui réussissent leurs études secondaires dans un groupe d'âge. Par ailleurs, il chiffre la proportion de jeunes qui entamera différents types d'études tertiaires au cours de sa vie et analyse l'impact des étudiants en mobilité internationale sur les effectifs de l'enseignement tertiaire.

### Points clés

#### Graphique A2.1. Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires (2008)

Ce graphique montre les proportions d'individus d'un groupe d'âge qui obtiendront un premier diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (selon les estimations basées sur les chiffres de 2008 et les conditions actuelles d'obtention d'un diplôme) et, parmi celles-ci, les proportions d'individus dont l'âge est différent de l'âge typique d'obtention de ce diplôme.

Selon les estimations, 80 % des individus d'un groupe d'âge ont terminé leurs études secondaires en 2008, en moyenne, dans les 26 pays de l'OCDE dont les données sont disponibles. Parmi les individus qui obtiennent leur diplôme de fin d'études secondaires, la proportion de ceux qui n'en ont pas l'âge typique est élevée au Danemark, en Finlande, en Islande et en Norvège, où le taux d'obtention de ce diplôme représente plus de 10 points de pourcentage chez les plus de 25 ans.



1. Année de référence : 2007.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires en 2008.

Source : OCDE. Tableau A2.1. Voir les notes à l'annexe 3 ([www.oecd.org/edu/eqg2010](http://www.oecd.org/edu/eqg2010)).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932316628>

### Autres faits marquants

- Les taux d'obtention d'un premier diplôme de fin d'études secondaires dépassent les 70 % dans 22 des 26 pays membres de l'OCDE et dans tous les pays partenaires dont les données sont disponibles. Ils sont même égaux ou supérieurs à 90 % en Allemagne, en Corée, en Finlande, en Grèce, en Irlande, au Japon, en Norvège, au Royaume-Uni et en Suisse et, dans les pays partenaires, en Israël.
- Dans la quasi-totalité des pays membres ou partenaires de l'OCDE, les femmes sont désormais plus susceptibles que les hommes d'arriver au terme de leurs études secondaires : la tendance historique s'est inversée. Aujourd'hui, le taux féminin d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires ne reste nettement inférieur au taux masculin qu'en Suisse et en Turquie. Les femmes sont aussi plus nombreuses que par le passé à obtenir un diplôme à l'issue d'une formation professionnelle, ce qui explique pourquoi leur taux d'obtention d'un diplôme se rapproche de celui des hommes.
- Dans la plupart des pays, le deuxième cycle de l'enseignement secondaire vise à préparer les élèves à entamer des études tertiaires de type A. En Allemagne, en Suisse et, dans les pays partenaires, en Slovénie, les élèves sont toutefois plus nombreux à obtenir leur diplôme de fin d'études secondaires à l'issue d'une formation qui les prépare à des études tertiaires de type B, dont la durée est plus courte et qui visent à leur inculquer des compétences pratiques, techniques ou professionnelles.
- Le taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A a progressé de plus de 20 points de pourcentage en moyenne dans les pays de l'OCDE entre 1995 et 2008. Selon les estimations basées sur les chiffres de 2008, la proportion de jeunes adultes qui entameront une formation tertiaire de type A au cours de leur vie est égale ou supérieure à 70 % en Australie, en Corée, en Finlande, en Islande, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, en Pologne, au Portugal et en République slovaque.
- Les individus qui entament des études tertiaires de type B sont généralement moins nombreux que ceux qui entreprennent des études tertiaires de type A. Selon la moyenne établie sur la base des pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, 16 % des jeunes adultes commenceront une formation tertiaire de type B, 56 % une formation tertiaire de type A et 2.4 % un programme de recherche de haut niveau.
- Les étudiants en mobilité internationale ont un impact sur les taux d'accès si leur présence est massive. Cet impact est très important en Australie, où les taux d'accès diminuent sensiblement lorsque les étudiants en mobilité sont exclus, à tel point que ce pays perd alors sa place en tête du classement des taux d'accès.

## Contexte

Le deuxième cycle de l'enseignement secondaire prépare les élèves soit à suivre des études plus poussées, soit à entrer directement sur le marché du travail. Dans de nombreux pays de l'OCDE, les élèves sont autorisés à arrêter leurs études au terme du premier cycle de l'enseignement secondaire, mais les jeunes qui quittent l'école sans diplôme de fin d'études secondaires éprouvent souvent beaucoup de difficultés à entrer sur le marché du travail et à y rester (voir les indicateurs A6 et A7).

Des taux élevés d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires ne signifient pas nécessairement que les systèmes d'éducation réussissent à enseigner aux jeunes les connaissances et compétences fondamentales dont ils ont besoin pour entrer dans la vie active, car la qualité des acquis n'est pas prise en compte dans cet indicateur. Ces taux donnent toutefois des indications sur l'efficacité avec laquelle les systèmes d'éducation préparent les jeunes à satisfaire aux exigences minimales du marché du travail.

Le taux d'accès de l'enseignement tertiaire est une estimation de la probabilité de voir les individus entamer une formation de ce niveau au cours de leur vie. Ce taux montre le degré d'accessibilité de l'enseignement tertiaire et donne des indications sur la valeur subjective qui lui est accordée. Il permet de déterminer jusqu'à un certain point dans quelle mesure la population acquiert des connaissances et des compétences de haut niveau qui sont valorisées sur le marché du travail dans la société du savoir d'aujourd'hui. Des taux élevés d'accès et de scolarisation dans l'enseignement tertiaire contribuent à rehausser, puis à maintenir le niveau de formation de la population et de la main-d'œuvre. En temps de crise, c'est aussi un moyen d'améliorer la flexibilité de la main-d'œuvre.

Les taux d'accès ont augmenté dans l'enseignement tertiaire de type A et B à mesure que les étudiants ont pris conscience des avantages économiques et sociaux que pouvait leur procurer une formation de ce niveau. L'offre d'enseignement devra se renouveler et s'étoffer étant donné l'accroissement constant des taux de scolarisation et la diversité toujours plus grande des parcours et des centres d'intérêt des candidats aux études tertiaires. Dans ce contexte, les établissements d'enseignement tertiaire devront non seulement augmenter leur capacité d'accueil, mais aussi adapter leurs programmes de cours et leurs modes d'enseignement et d'apprentissage aux besoins variés des nouvelles générations d'étudiants. De plus, la demande de cours et d'enseignants est étroitement dépendante de la plus ou moins grande popularité des divers domaines d'études.

## Observations et explications

### Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires

Les taux d'obtention d'un premier diplôme de fin d'études secondaires dépassent les 70 % dans 22 des 26 pays membres de l'OCDE et dans tous les pays partenaires dont les données sont disponibles. Ils sont même égaux ou supérieurs à 90 % en Allemagne, en Corée, en Finlande, en Grèce, en Irlande, au Japon, en Norvège, au Royaume-Uni et en Suisse et, dans les pays partenaires, en Israël (voir le graphique A2.1).

Même si l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires est désormais la norme dans la plupart des pays membres ou partenaires de l'OCDE, la proportion d'individus qui le décrochent alors qu'ils n'en ont pas l'âge typique varie. La plupart des individus se voient délivrer ce diplôme entre l'âge de 17 et 20 ans (voir le tableau X1.1a à l'annexe 1). Toutefois, des programmes dits de « seconde chance » ou des programmes de formation pour adultes sont proposés dans certains pays. Dans les pays nordiques par exemple, il est relativement facile d'interrompre ses études et de les reprendre ultérieurement : le taux d'obtention d'un diplôme représente au moins 10 points de pourcentage chez les individus âgés de plus de 25 ans au Danemark, en Finlande, en Islande et en Norvège. Des taux élevés d'obtention d'un diplôme ne signifient pas que tous les jeunes ont décroché leur diplôme de fin d'études secondaires avant d'entrer dans la vie active, certains d'entre eux peuvent aussi l'obtenir ultérieurement. Les décideurs politiques pourraient encourager l'obtention du diplôme de fin d'études secondaire à un âge précoce et avant l'entrée dans la vie active, car ce diplôme est souvent considéré comme le bagage minimum requis pour réussir à entrer dans le marché du travail (voir le graphique A2.1).

Dans la plupart des pays, hommes et femmes se répartissent de manière inégale entre les niveaux de formation. Par le passé, on n'encourageait pas suffisamment les femmes à atteindre le même niveau de formation que les hommes et/ou on ne leur en donnait pas la possibilité. Les femmes étaient donc surreprésentées parmi les individus sans diplôme de fin d'études secondaires et sous-représentées parmi ceux qui avaient poursuivi des études au-delà de ce niveau d'enseignement. Aujourd'hui, les écarts de formation entre les sexes restent marqués dans les générations plus âgées, alors qu'ils se sont sensiblement réduits, voire inversés, dans les groupes d'âge plus jeunes (voir l'indicateur A1).

Aujourd'hui, les taux féminins d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires sont supérieurs aux taux masculins dans 23 des 26 pays membres de l'OCDE et tous les pays partenaires dont ces taux sont ventilés selon le sexe. Échappent à ce constat la Suisse et la Turquie, où les taux masculins restent nettement plus élevés. Enfin, les écarts les plus sensibles s'observent au Danemark, en Espagne, en Islande, en Norvège, en Nouvelle-Zélande et au Portugal et, dans les pays partenaires, en Slovaquie, où les taux féminins sont supérieurs d'au moins 10 points de pourcentage aux taux masculins (voir le tableau A2.1).

Depuis 1995, le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires a augmenté de sept points de pourcentage en moyenne, dans les pays de l'OCDE dont les données sont comparables. C'est au Chili, en Espagne, en Grèce, en Norvège et en Suède que les taux ont le plus progressé (plus de 10 points de pourcentage d'augmentation entre 1995 et 2008) (voir le tableau A2.2).

Le diplôme de fin d'études secondaires devient la norme dans la plupart des pays, mais les programmes de cours du deuxième cycle de l'enseignement secondaire varient selon le type d'études ou de professions auquel les formations de ce niveau préparent les élèves. Dans les pays membres ou partenaires de l'OCDE, la plupart des formations du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ont pour but de préparer les élèves à suivre des études tertiaires et se répartissent entre les filières générales, préprofessionnelles et professionnelles (voir l'indicateur C1). Selon les estimations, 47 % des individus d'un groupe d'âge obtiendront leur diplôme de fin d'études secondaires à l'issue d'une formation en filière générale en 2008, contre 44 % à l'issue d'une formation en filière préprofessionnelle ou professionnelle.

Il ressort des chiffres de 2008 que les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires en filière générale sont plus élevés chez les femmes que chez les hommes dans la quasi-totalité des pays membres ou partenaires de l'OCDE dont les données sont comparables. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le taux d'obtention d'un diplôme en filière générale s'établit à 53 % chez les femmes et à 41 % chez les hommes. La proportion de femmes parmi les diplômés est particulièrement élevée en Autriche, en Islande, en Italie, en Norvège, en Pologne et en République tchèque et, dans les pays partenaires, en Estonie et en Slovaquie : elles y sont deux à trois fois plus nombreuses que les hommes. La Corée est le seul pays où les taux masculins et féminins sont quasi similaires. Par ailleurs, les femmes optent plus souvent que par le passé pour des formations en filière professionnelle. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, elles représentent désormais 43 % des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire en filières préprofessionnelle et professionnelle (contre 45 % d'hommes). Cette tendance pourrait influencer sur les taux d'accès de l'enseignement tertiaire de type B dans les années à venir (voir le tableau A2.1).

Par ailleurs, les taux d'obtention d'un diplôme à l'issue de formations en filière préprofessionnelle ou professionnelle subissent l'influence du nombre de diplômés qui n'en ont pas l'âge typique, dont la proportion varie sensiblement d'un pays à l'autre (voir le tableau X1.1a à l'annexe 1). Les adultes ont un impact particulièrement important sur ces taux en Australie, au Danemark, en Finlande, en Islande et en Norvège et, dans les pays partenaires, au Brésil : ils représentent au moins 40 % des diplômés. Il est vraisemblable que ces pays proposent à ce niveau d'enseignement des programmes plus accessibles aux adultes, sous forme de temps partiel ou de programmes du soir (voir le tableau A2.1).

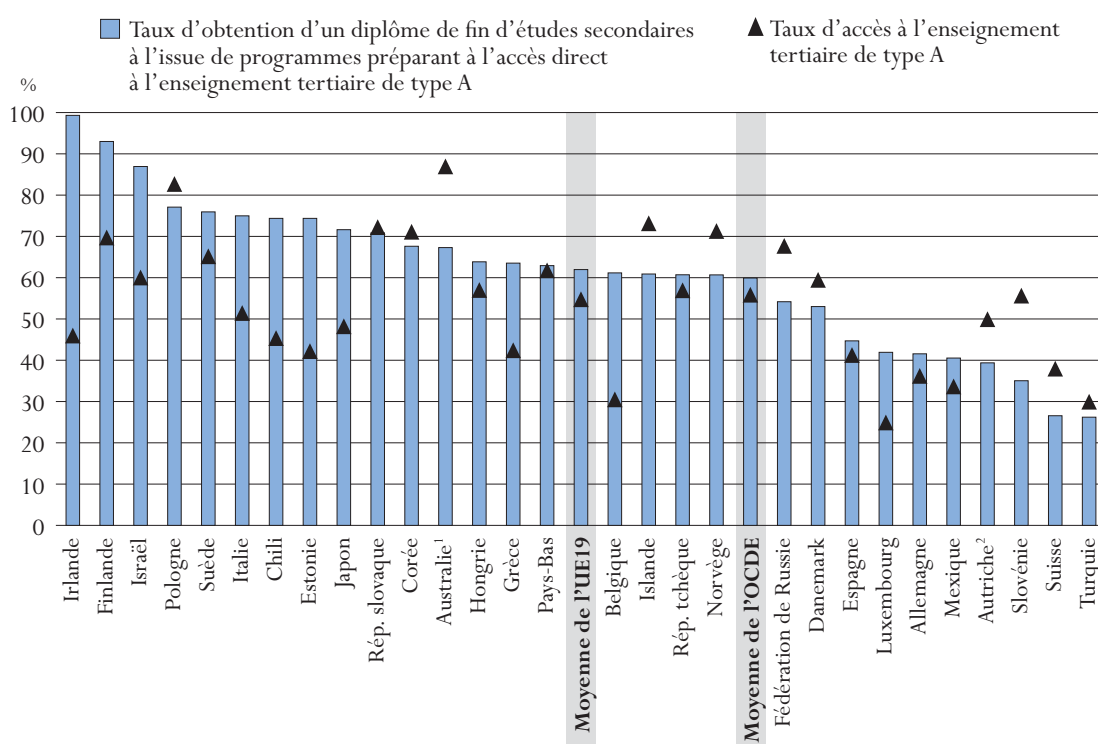
### **Orientation à l'issue du deuxième cycle de l'enseignement secondaire**

La grande majorité des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ont suivi une formation qui leur donne directement accès à l'enseignement tertiaire (niveaux CITE 3A et 3B). Les élèves privilégient les formations qui leur permettent de s'inscrire directement dans l'enseignement tertiaire de type A dans tous les pays, sauf en Allemagne et en Suisse et, dans les pays partenaires, en Slovaquie, où les élèves, filles comme garçons, sont plus nombreux à obtenir leur diplôme de fin d'études secondaires à l'issue de formations les préparant à suivre des études tertiaires de type B. Le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires à l'issue de formations longues relevant du niveau CITE 3C s'établit à 16 % en moyenne dans les pays de l'OCDE (voir le tableau A2.1).

Il est intéressant de comparer la proportion d'individus qui obtiennent un diplôme à l'issue de formations conçues pour les préparer à suivre des études tertiaires de type A et la proportion de ceux qui les entament effectivement. Comme le montre le graphique A2.2, la comparaison révèle des écarts considérables entre les pays. En Belgique, au Chili, en Finlande, en Grèce, en Irlande, en Italie et au Japon et, dans les pays partenaires en Estonie et en Israël, une différence sensible (de plus de 20 points de pourcentage) s'observe par exemple entre le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires à l'issue de formations préparant à des études tertiaires de type A et le taux réel d'accès à ce niveau d'enseignement. Cet écart montre qu'en fait, de nombreux élèves suivent des formations qui les destinent aux études tertiaires de type A, mais n'entament pas d'études à ce niveau. Il y a lieu de souligner toutefois que dans certains pays, du moins en Belgique, au Japon et, dans les pays partenaires, en Estonie et en Israël, ces formations donnent également accès à des études tertiaires de type B. De plus, au Japon, les « collèges » dispensent des formations qui sont

similaires à celles de type A, mais qui sont classées dans l'enseignement de type B, car elles durent deux à trois ans de moins et que leur orientation est plus pratique (aux termes de la CITE-97). En Israël, cette différence peut aussi s'expliquer par l'âge très variable des individus qui entament des études tertiaires, qui est en partie imputable au service militaire de deux ou trois ans que les étudiants accomplissent avant de commencer leurs études tertiaires. En Finlande, un grand nombre d'élèves suivent la filière professionnelle proposée dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et entrent dans la vie active dès l'obtention de leur diplôme, sans entamer d'études tertiaires. Dans ce pays, un système de *numerus clausus* est de surcroît prévu dans l'enseignement tertiaire, ce qui limite l'accès à ce niveau d'enseignement. Par ailleurs, les diplômés de la filière générale du deuxième cycle de l'enseignement secondaire peuvent avoir à attendre deux ou trois ans avant d'obtenir une place à l'université ou en polytechnique. En Irlande, la majorité des élèves du deuxième cycle de l'enseignement secondaire passent l'examen « *Leaving Certificate* » (niveau CITE 3A). La formation sanctionnée par ce diplôme relève du niveau CITE 3A et prépare à la poursuite des études dans l'enseignement tertiaire, mais ceux qui passent l'examen pour obtenir ce diplôme n'ont pas tous l'intention d'entamer des études tertiaires. Cette différence peut dans une certaine mesure s'expliquer par les bonnes perspectives d'emploi qui s'offraient encore à eux il y a peu en Irlande.

**Graphique A2.2. Taux d'accès des titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires à l'enseignement tertiaire de type A (2008)**




1. Année de référence : 2007 pour le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires.

2. Certains programmes du niveau CITE 4A sont inclus (*Berufsbildende Höhere Schulen*).

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires à l'issue de programmes préparant à l'accès direct à l'enseignement tertiaire de type A en 2008.

Source : OCDE, Tableaux A2.1 et A2.3. Voir les notes à l'annexe 3 ([www.oecd.org/edu/eqg2010](http://www.oecd.org/edu/eqg2010)).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932316628>

## A2

La situation inverse s'observe en Australie, en Autriche, en Islande, en Norvège et en Suisse et, dans les pays partenaires, en Fédération de Russie et en Slovénie, où les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires sont nettement inférieurs (plus de 10 points de pourcentage) aux taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A. En Australie, en Autriche, en Islande, en Norvège et en Suisse, cet écart peut s'expliquer par l'afflux massif d'étudiants en mobilité internationale ou d'étudiants étrangers qui ont fait leurs études secondaires dans leur pays et qui ont décidé de poursuivre leurs études à l'étranger, ce qui entraîne l'augmentation des taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A (voir ci-après ainsi que l'indicateur C2).

Comme indiqué ci-dessus, en Suisse et, dans les pays partenaires, en Fédération de Russie et en Slovénie, les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont plus nombreux à avoir opté pour une formation leur donnant accès à l'enseignement tertiaire de type B, mais certains d'entre eux pourront s'orienter vers des études tertiaires de type A grâce aux passerelles prévues entre les deux types de formation tertiaire.

### Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études post-secondaires non tertiaires

Proposées sous différentes formes dans 26 pays de l'OCDE et 4 pays partenaires, les formations post-secondaires non tertiaires se situent à la frontière entre le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et l'enseignement post-secondaire : elles relèvent du deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans certains pays, mais de l'enseignement post-secondaire dans d'autres. Les formations post-secondaires non tertiaires ne sont pas nécessairement d'un niveau beaucoup plus élevé que celles relevant du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, mais elles servent à enrichir les connaissances de ceux qui sont déjà titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires. Les étudiants y sont en général plus âgés que les élèves scolarisés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Pour plus d'informations sur les formations post-secondaires non tertiaires, consulter le tableau A2.5 en ligne ou l'indicateur A2 dans l'édition de 2009 de *Regards sur l'éducation*.

### Accès global à l'enseignement tertiaire

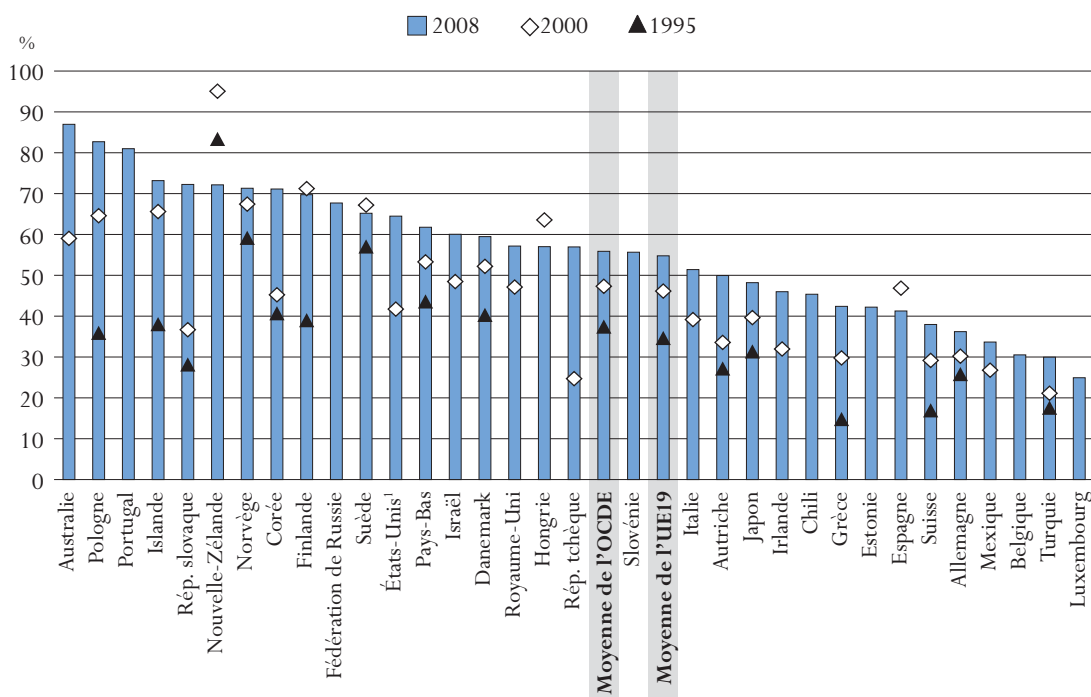
Un large éventail de formations tertiaires s'offre aux diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ainsi qu'aux actifs qui veulent améliorer leur niveau de qualification. Plus les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires sont élevés, plus les taux d'accès à l'enseignement tertiaire devraient s'inscrire à la hausse. Cet indicateur analyse la façon dont les élèves sont orientés vers l'enseignement tertiaire et aide à comprendre les choix qu'ils font à la fin de leurs études secondaires. Leur orientation est extrêmement importante, dans la mesure où elle influe sur les taux d'abandon (voir l'indicateur A4) ainsi que sur les taux de chômage (voir l'indicateur A6), si l'offre de formations n'est pas en adéquation avec la demande sur le marché du travail.

Selon les estimations à l'échelle des pays de l'OCDE, 56 % des jeunes entreprendront des études tertiaires de type A au cours de leur vie, à supposer que les conditions d'accès actuelles restent stables. En Australie, en Corée, en Finlande, en Islande, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, en Pologne, au Portugal et en République slovaque, 70 % au moins des jeunes adultes entament une formation tertiaire de type A. La Turquie a connu un accroissement important des effectifs de l'enseignement tertiaire de type A depuis 1995, mais son faible taux d'accès de 30 % la place dans le bas du classement avec la Belgique, le Luxembourg et le Mexique. L'Université



du Luxembourg a été créée en 2003 pour remplir trois grandes missions : l'enseignement, la recherche et la valorisation au plus haut niveau sur la scène internationale. Le taux d'accès et d'obtention d'un diplôme de fin d'études tertiaires sont peu élevés, car de nombreux étudiants continuent de suivre leurs études à l'étranger (voir le graphique A2.3 et les indicateurs A3 et C2).

**Graphique A2.3. Taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A (1995, 2000 et 2008)**



1. Les taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A incluent les taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type B. Les pays sont classés par ordre décroissant du taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A en 2008.

Source : OCDE. Tableau A2.4. Voir les notes à l'annexe 3 ([www.oecd.org/edu/eag2010](http://www.oecd.org/edu/eag2010)).

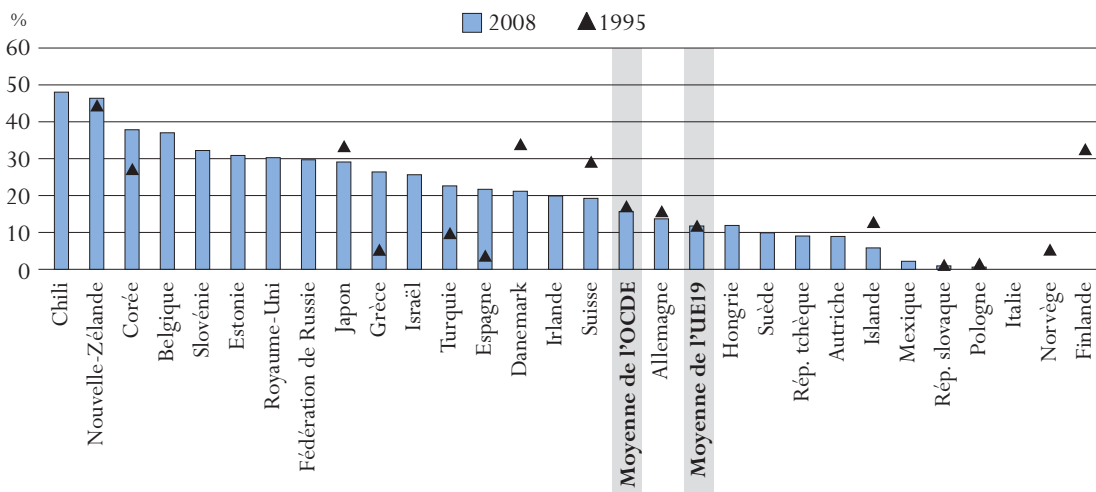
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932316628>

La proportion de jeunes qui entreprennent une formation tertiaire de type B est en général plus faible, principalement parce que ces formations sont moins répandues dans la plupart des pays de l'OCDE. Selon la moyenne établie sur la base des pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, 16 % des jeunes adultes optent pour une formation tertiaire de type B. Cette moyenne s'écarte légèrement de la moyenne de l'UE19 (12 %). La proportion de jeunes qui entament une formation tertiaire de type B ne représente pas plus de 3 % en Italie, au Luxembourg, au Mexique, en Norvège, aux Pays-Bas, en Pologne, au Portugal et en République slovaque, mais elle atteint ou dépasse 30 % en Belgique, en Corée et au Royaume-Uni et, dans les pays partenaires, en Estonie, en Fédération de Russie et en Slovaquie. Elle est même supérieure à 45 % au Chili et en Nouvelle-Zélande. Aux Pays-Bas, rares sont encore les étudiants qui optent pour une formation tertiaire de type B, mais leur nombre devrait augmenter au cours des prochaines années en raison de la création d'une nouvelle formation (« Associate Degree »). La Finlande a supprimé les formations tertiaires de type B de son système d'éducation et la Norvège n'en propose plus qu'une seule (voir le graphique A2.4).




A2

Graphique A2.4. Taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type B (1995, 2008)



Les pays sont classés par ordre décroissant du taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type B en 2008.

Source : OCDE. Tableau A2.4. Voir les notes à l'annexe 3 ([www.oecd.org/edu/eag2010](http://www.oecd.org/edu/eag2010)).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932316628>

En Belgique et au Chili, le taux élevé d'accès à l'enseignement tertiaire de type B compense le taux relativement faible d'accès à l'enseignement tertiaire de type A. Dans d'autres pays, en particulier au Royaume-Uni et, dans les pays partenaires, en Slovaquie, les taux d'accès sont proches de la moyenne de l'OCDE dans l'enseignement tertiaire de type A et sont relativement élevés dans l'enseignement tertiaire de type B. Quant à la Nouvelle-Zélande, elle se distingue des autres pays : ses taux d'accès sont parmi les plus élevés de l'OCDE dans ces deux niveaux d'enseignement, mais ils sont gonflés par une proportion importante d'étudiants plus âgés et d'étudiants en mobilité internationale (voir ci-après).

Selon la moyenne calculée sur la base de tous les pays de l'OCDE dont les données sont comparables, la proportion de jeunes qui entament des études tertiaires de type A a augmenté de 9 points de pourcentage depuis 2000 et de 22 points de pourcentage depuis 1995. Entre 2000 et 2008, les taux d'accès ont progressé de plus de 20 points de pourcentage dans l'enseignement tertiaire de type A en Australie, en Corée, en République slovaque et en République tchèque. L'Espagne, la Hongrie et la Nouvelle-Zélande sont les seuls pays de l'OCDE qui ont connu pendant cette période un recul de leur taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A. En Espagne et en Hongrie toutefois, ce déclin a été compensé par une augmentation sensible du taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type B entre 2000 et 2008. En Nouvelle-Zélande, la variation des taux d'accès à la hausse, puis à la baisse, qui a été enregistrée entre 2000 et 2008 suit la variation du nombre d'étudiants en mobilité internationale durant la même période.

Entre 1995 et 2008, les taux nets d'accès à l'enseignement tertiaire de type B sont restés stables dans les pays de l'OCDE, sauf en Corée, en Espagne, en Grèce et en Turquie, où ils ont augmenté. Au Danemark, les écarts enregistrés entre 1995 et 2008 s'expliquent en partie par l'adoption, après 2000, d'une nouvelle classification des formations tertiaires, qui a donné lieu au classement de formations de type B dans la catégorie des formations de type A (voir les graphiques A2.3 et A2.4).

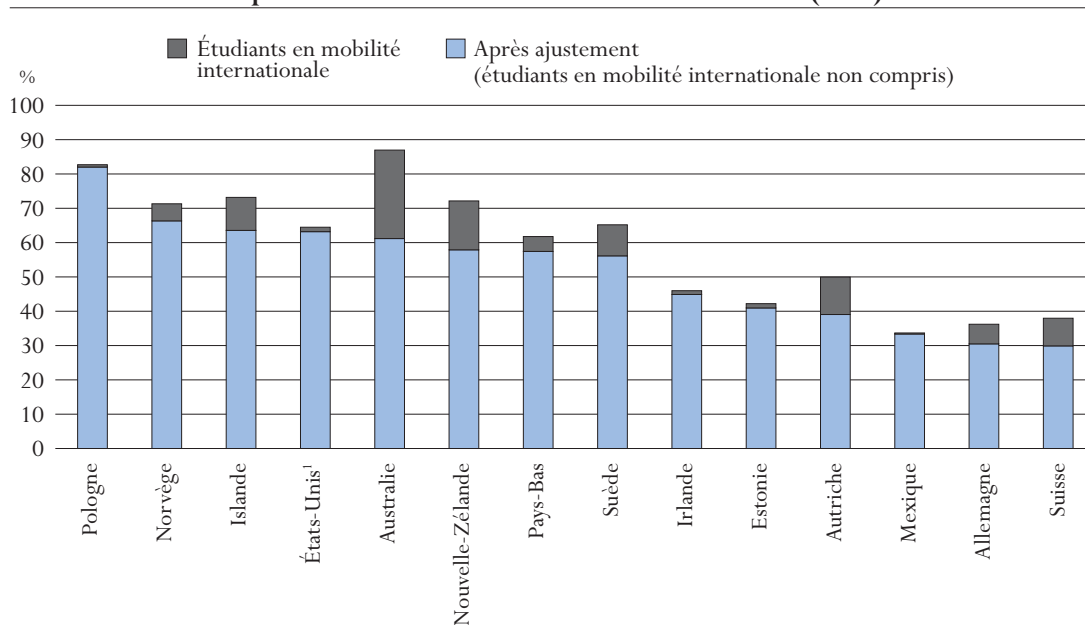
Selon la moyenne calculée sur la base des 22 pays de l'OCDE dont les données sont comparables, 2,4 % des jeunes adultes d'aujourd'hui entreprendront un programme de recherche de haut niveau à un moment de leur vie. Cette proportion est inférieure à 1 % au Chili, au Luxembourg, au Mexique et en Turquie, mais égale ou supérieure à 4 % en Autriche, en Grèce et en Suisse (voir le tableau A2.3).

Il convient d'interpréter les taux d'accès à l'enseignement tertiaire à la lumière des taux de scolarisation dans l'enseignement post-secondaire non tertiaire. Ces formations constituent en effet une alternative importante à l'enseignement tertiaire dans certains pays de l'OCDE.

### Impact des étudiants en mobilité internationale sur les taux d'accès de l'enseignement tertiaire de type A

Par définition, les étudiants en mobilité internationale qui entament pour la première fois des études tertiaires dans un pays sont comptabilisés comme nouveaux inscrits, qu'ils aient ou non suivi auparavant une formation dans un autre pays. Ce mode de recensement a été retenu, car les pays disposent de peu d'informations sur les antécédents scolaires des étudiants en mobilité internationale présents sur leur territoire. Le taux d'accès dans l'enseignement tertiaire de type A est une estimation de la proportion d'individus qui entameront ce type d'études au cours de leur vie. Le graphique A2.5 montre l'impact des effectifs d'étudiants en mobilité internationale : il compare les taux d'accès avant et après ajustement (c'est-à-dire déduction faite des étudiants en mobilité internationale).

**Graphique A2.5. Taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A : impact des étudiants en mobilité internationale (2008)**



1. Les taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A incluent les taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type B. Les pays sont classés par ordre décroissant du taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A en 2008, après ajustement. Source : OCDE. Tableau A2.3. Voir les notes à l'annexe 3 ([www.oecd.org/edu/eag2010](http://www.oecd.org/edu/eag2010)).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932316628>

A2

L'impact des étudiants en mobilité internationale est sensible en Australie, en Autriche, en Islande et en Nouvelle-Zélande, parmi les pays dont les données sur les étudiants en mobilité internationale sont disponibles. La proportion d'étudiants en mobilité internationale est telle en Australie que les taux d'accès y diminuent de 26 points de pourcentage après ajustement, reléguant ce pays de la première à la cinquième place du classement. En Autriche, en Islande et en Nouvelle-Zélande, les taux d'accès subissent également l'influence des étudiants en mobilité internationale car ils diminuent respectivement de 11, 10 et 14 points de pourcentage après ajustement (voir le tableau A2.3).

C'est logiquement dans les pays qui accueillent les plus fortes proportions d'étudiants en mobilité internationale (en Australie et en Nouvelle-Zélande par exemple) que ces effectifs ont le plus d'impact sur des indicateurs tels que les taux d'accès et les taux d'obtention d'un diplôme (voir l'indicateur A3). Pour améliorer la comparabilité de ces indicateurs qui se concentrent généralement sur des enjeux nationaux, il convient donc dans la mesure du possible d'en soustraire les effectifs d'étudiants en mobilité internationale. Il n'est pas toujours possible d'ajuster ces indicateurs, car il reste difficile de réunir des informations fiables sur les étudiants en mobilité internationale dans de nombreux pays.

### Passerelles entre les formations tertiaires de type A et B

Dans certains pays, les formations tertiaires de type A et B sont dispensées dans des établissements de type différent, mais cette situation évolue : il est de plus en plus fréquent de voir des universités ou d'autres établissements proposer ces deux types de formation. De plus, ces deux types de formation se rapprochent de plus en plus en termes de contenus des cours, d'orientation et de résultats de l'apprentissage.

Les diplômés de l'enseignement tertiaire de type B peuvent souvent obtenir leur admission dans des formations tertiaires de type A, que ce soit en deuxième ou troisième année, voire en deuxième cycle. Leur admission est souvent soumise à certaines conditions (examen spécifique, antécédents personnels ou professionnels, réussite d'une formation préparatoire, etc.), mais celles-ci varient selon les pays et les formations visées. De même, les étudiants qui abandonnent leurs études tertiaires de type A sans avoir obtenu leur diplôme peuvent parfois être réorientés avec succès vers une formation tertiaire de type B (voir l'indicateur A4). Ainsi, les pays qui se distinguent par des taux d'accès élevés dans l'enseignement tertiaire sont vraisemblablement aussi ceux qui proposent des passerelles entre les deux types de formation.

#### **Encadré A2.1. Âge des nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire**

La pyramide des âges des nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire diffère dans les pays de l'OCDE, ce qui s'explique par les différences dans l'âge typique d'obtention du diplôme de fin d'études secondaires et par le fait que certains étudiants peuvent avoir travaillé à l'issue de leurs études secondaires avant de s'inscrire dans l'enseignement tertiaire. De plus, il n'est pas exclu que ceux qui entament une formation tertiaire de type B s'orientent ensuite vers l'enseignement tertiaire de type A. En conséquence, on ne peut simplement additionner les taux d'accès aux formations tertiaires de type A et de type B pour obtenir des taux d'accès à l'ensemble de l'enseignement tertiaire, car il existe un risque de double comptage.

....

Il est de tradition d'entamer les études tertiaires de type A dès la fin des études secondaires. Cet usage reste courant dans de nombreux pays de l'OCDE. Ainsi, en Belgique, en Espagne, en Irlande, en Italie, au Japon, au Mexique, aux Pays-Bas et en Pologne et, dans les pays partenaires, en Slovénie, 80 % de ceux qui entreprennent des études tertiaires de type A pour la première fois ont moins de 23 ans (voir le tableau A2.3).

Dans d'autres pays membres ou partenaires de l'OCDE, en revanche, l'entrée dans l'enseignement tertiaire intervient parfois plus tard, après une période d'activité professionnelle par exemple. Dans ces pays, ceux qui entament des études tertiaires de type A pour la première fois appartiennent à un groupe d'âge nettement plus étendu. Au Danemark, en Islande, au Luxembourg, au Portugal, en Suède et en Suisse et, dans les pays partenaires, en Israël, l'âge médian des étudiants qui entament une formation tertiaire dépasse 21.5 ans.

La proportion d'étudiants plus âgés qui commencent pour la première fois des études tertiaires de type A peut témoigner, avec d'autres éléments, de la souplesse de ces formations (aux États-Unis, par exemple) et de leur degré d'adéquation avec les besoins d'individus qui n'appartiennent pas au groupe d'âge typique. Cette proportion peut également traduire une perception particulière de la valeur de l'expérience professionnelle en tant que préparation complémentaire aux études supérieures, caractéristique des pays nordiques et assez répandue en Australie, en Hongrie, en Nouvelle-Zélande, en République tchèque et en Suisse, où une proportion non négligeable de nouveaux inscrits a largement dépassé l'âge typique d'accès. Elle s'explique également dans certains pays par le service militaire obligatoire, qui retarde le début des études tertiaires. En Israël par exemple (pays partenaire), plus de la moitié des étudiants qui entament des études tertiaires de type A pour la première fois ont au moins 23 ans : le service militaire y est obligatoire entre l'âge de 18 et 21 ans pour les hommes et entre l'âge de 18 et 20 ans pour les femmes. Toutefois, le fait de commencer des études tertiaires à un âge plus avancé a certaines conséquences sur l'économie (le manque à gagner fiscal, par exemple). Dans certains pays, des mesures sont prises pour encourager les étudiants à entamer et terminer au plus vite leurs études tertiaires, et inciter davantage les établissements d'enseignement tertiaire à promouvoir l'achèvement des études dans le délai imparti (voir le tableau A2.3).

## Définitions et méthodologie

Les données portent sur l'année académique 2007-08 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé en 2009 par l'OCDE (voir les notes à l'annexe 3, [www.oecd.org/edu/eqq2010](http://www.oecd.org/edu/eqq2010)).

Les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires des années 2005 à 2009 (tableaux A2.1 et A2.2) sont des taux nets (c'est-à-dire la somme des taux par âge). Ces taux nets sont des estimations de la proportion d'individus d'un groupe d'âge donné qui termineront avec succès leurs études secondaires sur la base des conditions actuelles d'obtention de ce diplôme. Les taux des années 1995 et 2000 à 2004 sont bruts. De même, les taux des années suivantes (2005 à 2008) sont bruts dans les pays qui ne peuvent fournir des données aussi détaillées.

## A2

Les taux bruts sont calculés sur la base de l'âge typique d'obtention du diplôme qui est communiqué par les pays. Le taux d'obtention d'un diplôme est calculé comme suit : le nombre d'individus qui, quel que soit leur âge, obtiennent un diplôme d'un niveau d'enseignement donné est divisé par la population ayant l'âge typique d'obtention de ce diplôme. Le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires reflète non seulement la réussite des individus ayant l'âge typique (ou modal) d'obtention de ce diplôme, mais aussi celle d'élèves plus jeunes ou plus âgés (par exemple, ceux qui ont suivi des formations dites de « seconde chance »). Le mode de calcul des taux nets et bruts d'obtention d'un diplôme est décrit de manière détaillée, par niveau d'enseignement, à l'annexe 1.

Le taux d'obtention d'un premier diplôme de fin d'études secondaires (colonnes n° 1 à 4 du tableau A2.1) correspond au taux global, déduction faite des individus déjà titulaires d'un premier diplôme du même niveau d'enseignement. Les taux nets sont calculés si des données sont disponibles, comme dans les autres colonnes des tableaux.

Les chiffres concernant les diplômés des niveaux d'enseignement CITE 3A, 3B et 3C ne sont pas ajustés compte tenu du risque de double comptage. Il est impossible d'additionner les taux bruts d'obtention d'un diplôme, car les titulaires de plus d'un diplôme de fin d'études secondaires seraient comptabilisés plus d'une fois. Cette remarque s'applique aussi aux taux d'obtention d'un diplôme selon les filières d'enseignement (générale ou professionnelle). De plus, l'âge typique d'obtention d'un diplôme n'est pas nécessairement identique dans toutes les formations (voir l'annexe 1). Les formations à vocation préprofessionnelle et professionnelle comprennent les formations organisées en milieu scolaire et en alternance (en milieu scolaire et en entreprise) qui sont reconnues par le système d'éducation. Les formations dispensées entièrement en entreprise sans la supervision des autorités de l'éducation sont exclues.

Les données sur l'évolution des taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires (voir le tableau A2.2) et des taux d'accès à l'enseignement tertiaire (voir le tableau A2.4) en 1995 et entre 2000 et 2004 proviennent d'une enquête spécifique réalisée en janvier 2007 dans les pays de l'OCDE et quatre des six pays partenaires.

Les taux d'accès sont présentés séparément par catégorie de formations tertiaires : les formations tertiaires de type B (CITE 5B), les formations tertiaires de type A (CITE 5A) et les programmes de recherche de haut niveau, équivalents au doctorat (CITE 6). Les formations tertiaires de type A sont largement théoriques et sont conçues pour préparer les étudiants à suivre un programme de recherche de haut niveau ou à exercer des professions particulièrement qualifiées. Les formations tertiaires de type B sont classées au même niveau de compétence que les formations tertiaires de type A, mais elles ont une finalité professionnelle plus précise et préparent les étudiants à entrer directement dans la vie active. Habituellement, ces formations sont de durée (deux à trois ans) plus courte que celles de type A et sont sanctionnées par des diplômes qui ne sont pas assimilés à des titres de niveau universitaire. Dans le passé, le type d'établissement qui dispensait ces formations donnait une idée relativement précise du contenu des formations (formations proposées soit dans des universités, soit dans des établissements tertiaires non universitaires), mais la ligne de démarcation entre les différents types d'établissements est plus floue aujourd'hui. Ces distinctions entre types d'établissement ne sont donc plus appliquées dans les indicateurs de l'OCDE.


Les tableaux A2.3 et A2.4 indiquent la somme des taux nets d'accès par âge. Le taux net d'accès à un âge donné est calculé comme suit : le nombre de nouveaux inscrits de cet âge dans chaque type de formation tertiaire est divisé par l'effectif total de la population du même âge. La somme des taux nets d'accès correspond à la somme des taux d'accès à chaque âge. Ce taux est une estimation de la probabilité qu'un jeune entame des études tertiaires au cours de sa vie, dans l'hypothèse du maintien des taux d'accès à leur niveau actuel. Le tableau A2.3 montre également les 20<sup>e</sup>, 50<sup>e</sup> et 80<sup>e</sup> centiles de la répartition par âge des nouveaux inscrits, c'est-à-dire l'âge en dessous duquel respectivement 20 %, 50 % et 80 % des individus entament pour la première fois des études tertiaires. Enfin, les données sur les effectifs d'étudiants en mobilité internationale proviennent d'une enquête spécifique réalisée par l'OCDE en décembre 2009.

Par première inscription, on entend tout individu qui s'inscrit pour la première fois dans une formation du niveau considéré. Les étudiants étrangers et les étudiants en mobilité internationale qui s'inscrivent pour la première fois dans une formation tertiaire de deuxième cycle sont considérés comme de nouveaux inscrits.

Les pays de l'OCDE ne sont pas tous en mesure d'établir une distinction entre les étudiants qui entament pour la première fois des études tertiaires et ceux qui changent de filière, qui redoublent ou qui reprennent leurs études après une interruption. En conséquence, on ne peut additionner les taux de première inscription à chaque niveau de l'enseignement tertiaire pour obtenir un taux global d'accès à l'enseignement tertiaire, car il existe un risque de double comptage.

### Autres références

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :

**StatLink**  <http://dx.doi.org/10.1787/888932316628>

- *Tableau A2.5. Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études post-secondaires non tertiaires (2008)*
- *Tableau A2.6. Répartition des nouveaux inscrits et proportion des femmes dans l'enseignement tertiaire, selon le domaine d'études (2008)*

Tableau A2.1.  
Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires (2008)

Somme des taux d'obtention d'un diplôme à chaque âge, selon la finalité et l'orientation des programmes, et selon le sexe

	Total (sanctionnés par un premier diplôme)				Filière générale				Filière préprofessionnelle ou professionnelle				CITE 3A (programmes préparant à l'accès direct à des études tertiaires de type A)	CITE 3B (programmes préparant à l'accès direct à des études tertiaires de type B)	CITE 3C long (programmes d'une durée analogue à celle des programmes CITE 3A ou 3B)	CITE 3C court (programmes d'une durée inférieure à celle des programmes CITE 3A ou 3B)				
	H + F	dont < 25 ans <sup>1</sup>	Hommes	Femmes	H + F	dont < 25 ans <sup>1</sup>	Hommes	Femmes	H + F	dont < 25 ans <sup>1</sup>	Hommes	Femmes					H + F	H + F	H + F	H + F
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)					(13)	(16)	(19)	(22)
<b>Pays membres de l'OCDE</b>																				
Australie <sup>2</sup>	m	m	m	m	67	66	62	73	39	19	37	41	67	x(19)	39	x(19)				
Autriche	m	m	m	m	17	17	14	21	75	68	84	64	17	53	1	20				
Belgique	m	m	m	m	37	37	32	42	68	50	63	74	61	a	20	25				
Canada <sup>2</sup>	76	m	72	81	74	m	69	79	8	m	8	7	74	a	8	a				
Chili	69	69	65	74	39	39	35	43	31	31	30	31	69	a	a	a				
Rép. tchèque	87	m	85	89	22	m	17	26	65	m	68	62	61	n	26	a				
Danemark	83	73	75	90	53	52	44	63	46	28	43	49	53	a	45	n				
Finlande	93	83	89	97	49	48	41	57	88	47	81	95	93	a	a	a				
France	m	m	m	m	51	51	45	59	62	58	63	61	51	13	4	46				
Allemagne	97	m	97	98	42	m	36	47	56	m	60	51	42	55	a	n				
Grèce	91	m	89	94	64	m	56	72	28	m	33	23	64	a	28	x(19)				
Hongrie	78	72	74	82	64	59	57	71	16	15	19	13	64	a	16	x(19)				
Islande	89	68	74	105	64	57	50	79	55	29	54	57	61	1	38	19				
Irlande	96	94	92	100	74	71	72	76	55	43	41	70	99	a	6	24				
Italie	85	m	83	87	34	m	24	45	64	m	72	56	75	n	a	23				
Japon	95	m	94	95	72	m	69	75	23	m	26	20	72	1	22	x(19)				
Corée	93	m	92	94	68	m	67	69	25	m	26	25	68	a	25	a				
Luxembourg	73	71	69	77	28	28	25	32	45	43	44	45	42	9	20	2				
Mexique	44	43	40	48	41	40	37	44	3	3	3	4	41	a	3	a				
Pays-Bas	m	m	m	m	36	36	33	40	69	57	68	69	63	a	42	a				
Nouvelle-Zélande	78	m	69	87	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m				
Norvège	91	77	84	99	61	59	48	74	41	25	46	35	61	a	41	m				
Pologne	83	82	79	88	56	52	45	67	33	33	41	26	77	a	12	a				
Portugal	63	58	55	71	42	38	35	50	20	19	21	20	x(1)	x(1)	x(1)	x(1)				
Rép. slovaque	81	78	78	84	23	23	19	28	66	62	68	63	71	a	17	1				
Espagne	73	m	67	80	45	m	37	52	38	m	37	40	45	a	20	18				
Suède	76	76	74	79	33	33	28	38	43	43	46	40	76	n	n	n				
Suisse	90	m	92	88	31	m	26	36	71	m	77	64	27	69	6	x(13)				
Turquie	26	26	29	23	17	17	18	16	9	9	11	7	26	a	a	m				
Royaume-Uni	91	m	88	94	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m				
États-Unis	77	77	77	76	x(1)	x(2)	x(3)	x(4)	x(1)	x(2)	x(3)	x(4)	x(1)	x(1)	x(1)	x(1)				
<b>Moyenne de l'OCDE</b>	<b>80</b>		<b>76</b>	<b>84</b>	<b>47</b>		<b>41</b>	<b>53</b>	<b>44</b>		<b>45</b>	<b>43</b>	<b>60</b>	<b>8</b>	<b>16</b>	<b>9</b>				
<b>Moyenne de l'UE19</b>	<b>83</b>		<b>80</b>	<b>87</b>	<b>43</b>		<b>37</b>	<b>49</b>	<b>52</b>		<b>53</b>	<b>51</b>	<b>62</b>	<b>8</b>	<b>15</b>	<b>11</b>				
<b>Pays partenaires</b>																				
Brésil	m	m	m	m	63	53	52	74	9	5	7	10	63	9	a	a				
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m				
Estonie	m	m	m	m	57	56	45	70	19	18	25	13	74	a	a	2				
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m				
Indonésie	m	m	m	m	28	28	27	30	16	16	18	13	28	16	a	a				
Israël	90	90	86	93	58	58	52	65	32	32	35	28	87	a	3	a				
Fédération de Russie	m	m	m	m	54	m	x(5)	x(5)	39	m	x(9)	x(9)	54	13	22	4				
Slovénie	85	m	78	93	33	33	25	41	67	67	69	65	35	41	22	2				

Remarques : les colonnes montrant les taux d'obtention des diplômes du deuxième cycle du secondaire chez les hommes/femmes (c'est-à-dire les colonnes 14-15, 17-18, 20-21, 23-24) peuvent être consultées en ligne (voir le StatLink ci-dessous). Les informations sur la méthode employée pour calculer les taux d'obtention des diplômes (taux nets ou taux bruts) ainsi que sur les âges typiques figurent dans l'annexe 1. Les taux d'obtention d'un diplôme peuvent être sous-estimés dans les pays exportateurs nets d'élèves (au Luxembourg, par exemple) et surestimés dans les pays importateurs nets d'élèves à cause de différences de couverture entre les données démographiques et les données sur les diplômés.

1. Somme des taux d'obtention d'un diplôme à chaque âge selon le sexe et jusqu'à 25 ans.

2. Année de référence : 2007.

Source : OCDE. Données relatives à la Chine, l'Inde et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 ([www.oecd.org/edu/eqg2010](http://www.oecd.org/edu/eqg2010)).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932316628>



Tableau A2.2.  
Évolution du taux d'obtention d'un diplôme (premier diplôme)  
de fin d'études secondaires (entre 1995 et 2008)

	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
<b>Pays membres de l'OCDE</b>										
Australie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Autriche	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Belgique	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Canada <sup>1</sup>	m	m	77	79	83	79	80	79	76	m
Chili	46	63	m	61	64	66	73	71	71	69
Rép. tchèque <sup>1</sup>	78	m	84	83	88	87	89	90	88	87
Danemark	80	90	91	93	87	90	82	84	85	83
Finlande	91	91	85	84	90	95	94	94	97	93
France	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Allemagne <sup>1</sup>	100	92	92	94	97	99	99	100	100	97
Grèce	80	54	76	85	96	93	100	98	96	91
Hongrie	m	m	83	82	87	86	82	85	84	78
Islande	80	67	70	79	81	87	79	87	86	89
Irlande	m	74	77	78	91	92	91	87	90	96
Italie	m	78	81	78	m	82	81	84	85	85
Japon <sup>1</sup>	91	94	93	92	91	91	93	93	93	95
Corée <sup>1</sup>	88	96	100	99	92	94	94	93	91	93
Luxembourg	m	m	m	69	71	69	75	71	75	73
Mexique	m	33	34	35	37	39	40	42	43	44
Pays-Bas	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Nouvelle-Zélande	72	80	79	77	78	75	73	75	77	78
Norvège	77	99	105	97	92	100	89	88	92	91
Pologne	m	90	93	91	86	79	85	81	84	83
Portugal <sup>2</sup>	52	52	48	50	60	53	51	54	65	63
Rép. slovaque	85	87	72	60	56	83	83	84	85	81
Espagne <sup>1</sup>	62	60	66	66	67	66	72	72	74	73
Suède	62	75	71	72	76	78	78	76	74	76
Suisse <sup>1</sup>	86	88	91	92	89	87	89	89	89	90
Turquie	37	37	37	37	41	55	48	52	58	26
Royaume-Uni	m	m	m	m	m	m	86	88	89	91
États-Unis	69	70	71	73	74	75	75	77	78	77
<i>Moyenne de l'OCDE</i>	<i>74</i>	<i>75</i>	<i>77</i>	<i>76</i>	<i>78</i>	<i>80</i>	<i>80</i>	<i>81</i>	<i>82</i>	<i>80</i>
<i>Moyenne des pays membres de l'OCDE dont les chiffres de 1995 et de 2008 sont disponibles</i>	<i>74</i>									<i>81</i>
<i>Moyenne de l'UE19</i>	<i>77</i>	<i>77</i>	<i>78</i>	<i>78</i>	<i>81</i>	<i>82</i>	<i>83</i>	<i>83</i>	<i>85</i>	<i>83</i>
<b>Pays partenaires</b>										
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Estonie	m	m	m	m	m	m	m	75	m	m
Israël	m	m	m	90	89	93	90	90	92	90
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Slovénie <sup>1</sup>	m	m	m	m	m	m	83	97	91	85

Remarque : avant l'année 2004, les taux d'obtention d'un diplôme secondaire étaient calculés de façon brute. À partir de 2005, et pour les pays dont les données sont disponibles, le taux d'obtention du diplôme est calculé comme taux net d'obtention du diplôme (c'est-à-dire comme la somme des taux d'obtention du diplôme par âge spécifique).

1. Tous les taux d'obtention des diplômes sont bruts.

2. Année de référence : 1997 (et non 1995).

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 ([www.oecd.org/edu/eag2010](http://www.oecd.org/edu/eag2010)).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932316628>

Tableau A2.3.

## Taux d'accès à l'enseignement tertiaire et pyramide des âges des nouveaux inscrits (2008)

Somme des taux nets d'accès par âge, selon le sexe et la finalité des programmes

	Enseignement tertiaire de type B				Enseignement tertiaire de type A							Programmes de recherche de haut niveau				
	Taux nets d'accès				Taux nets d'accès				Âge :			Taux nets d'accès				
	H + F	Ajustés <sup>1</sup>	Hommes	Femmes	H + F	Ajustés <sup>1</sup>	Hommes	Femmes	dans le 20 <sup>e</sup> centile <sup>2</sup>	dans le 50 <sup>e</sup> centile <sup>2</sup>	dans le 80 <sup>e</sup> centile <sup>2</sup>	H + F	Ajustés <sup>1</sup>	Hommes	Femmes	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	
Pays membres de l'OCDE	Australie	m	m	m	m	87	61	76	99	18.7	21.0	27.0	3.0	2.0	2.9	3.0
	Autriche	9	9	7	10	50	39	44	56	19.5	21.1	25.3	5.4	4.1	5.7	5.2
	Belgique	37	m	31	44	31	m	29	32	18.3	18.7	19.8	m	m	m	m
	Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chili	48	m	50	46	45	m	42	49	18.6	19.8	25.6	0.4	m	0.4	0.3
	Rép. tchèque	9	m	6	12	57	m	50	65	19.6	20.5	25.8	3.5	m	3.9	3.0
	Danemark	21	m	21	21	59	m	46	73	20.6	22.1	26.1	2.7	m	2.8	2.6
	Finlande	a	m	a	a	70	m	61	79	19.7	21.3	26.2	m	m	m	m
	France	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Allemagne	14	m	11	17	36	30	36	37	19.9	21.2	23.9	m	m	m	m
	Grèce	26	m	27	26	42	m	33	53	18.2	18.9	28.8	4.2	m	4.7	3.7
	Hongrie	12	m	7	17	57	m	52	62	19.2	20.3	24.8	1.5	m	1.5	1.5
	Islande	6	6	5	6	73	64	54	94	21.0	23.2	32.1	1.8	1.3	1.7	1.9
	Irlande	20	20	19	21	46	45	43	49	18.4	19.3	21.1	m	m	m	m
	Italie	n	m	n	n	51	m	43	60	19.2	19.7	21.0	2.2	m	2.1	2.4
	Japon	29	m	22	37	48	m	54	42	18.2	18.6	18.9	1.0	m	1.4	0.6
	Corée	38	m	35	42	71	m	72	70	18.3	18.8	24.0	2.2	m	2.7	1.7
	Luxembourg	n	m	n	n	25	m	25	25	19.9	21.5	24.7	0.7	m	0.6	0.7
	Mexique	2	2	3	2	34	34	34	34	18.4	19.5	22.7	0.3	0.3	0.3	0.2
	Pays-Bas	n	m	n	n	62	57	57	67	18.4	19.8	22.7	m	m	m	m
Nouvelle-Zélande	46	38	41	51	72	58	60	84	18.6	20.6	33.3	2.5	1.3	2.5	2.5	
Norvège	n	m	n	n	71	66	57	86	19.8	21.1	29.4	2.9	2.9	3.0	2.9	
Pologne	1	m	n	1	83	82	76	90	19.4	20.3	23.0	a	m	a	a	
Portugal	n	m	n	n	81	m	71	92	18.9	21.5	31.3	3.9	m	2.9	5.0	
Rép. slovaque	1	m	1	1	72	m	59	86	19.5	20.8	27.9	3.3	m	3.2	3.3	
Espagne	22	m	20	23	41	m	35	48	18.4	18.9	22.2	2.7	m	2.4	3.0	
Suède	10	10	9	10	65	56	53	78	19.9	22.1	30.2	2.6	1.8	2.7	2.5	
Suisse	19	m	21	18	38	30	37	39	20.0	21.6	26.6	4.3	2.2	4.7	3.9	
Turquie	23	m	26	19	30	m	32	28	18.5	19.8	23.5	0.6	m	0.7	0.6	
Royaume-Uni	30	m	21	39	57	m	50	64	18.5	19.5	24.6	2.5	m	2.6	2.3	
États-Unis	x(5)	x(6)	x(7)	x(8)	64	63	57	72	18.4	19.4	25.5	m	m	m	m	
<i>Moyenne de l'OCDE</i>	<i>16</i>		<i>14</i>	<i>17</i>	<i>56</i>		<i>50</i>	<i>63</i>	<i>19.1</i>	<i>20.4</i>	<i>25.4</i>	<i>2.4</i>		<i>2.4</i>	<i>2.3</i>	
<i>Moyenne de l'UE19</i>	<i>12</i>		<i>10</i>	<i>14</i>	<i>55</i>		<i>48</i>	<i>62</i>	<i>19.2</i>	<i>20.4</i>	<i>25.0</i>	<i>2.7</i>		<i>2.7</i>	<i>2.7</i>	
Pays partenaires	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Estonie	31	31	22	40	42	41	33	52	19.2	19.8	23.4	2.8	2.6	2.3	3.2
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	5	m	4	5	22	m	21	22	18.3	18.7	19.1	0.2	m	0.2	0.1
	Israël	26	m	24	28	60	m	54	66	21.4	23.7	26.9	2.1	m	2.0	2.2
	Fédération de Russie	30	m	x(1)	x(1)	68	m	x(5)	x(5)	m	m	m	2.1	m	x(12)	x(12)
	Slovénie	32	m	32	32	56	m	43	69	19.2	19.7	20.9	1.0	m	0.8	1.3

Remarques : les taux d'accès peuvent être sous-estimés dans les pays exportateurs nets d'élèves et surestimés dans les pays importateurs nets d'élèves à cause de différences de couverture entre les données démographiques et les données sur les effectifs scolarisés. L'ajustement des taux d'accès vise à compenser cet aspect. Les informations sur la méthode employée pour calculer les taux d'accès (taux nets ou taux bruts) ainsi que sur les âges typiques figurent dans l'annexe 1.

1. Les taux d'accès ajustés correspondent aux taux d'accès lorsque les étudiants en mobilité internationale sont exclus.

2. Respectivement 20 %, 50 % et 80 % des nouveaux inscrits n'ont pas atteint l'âge indiqué.

Source : OCDE. Données relatives à la Chine, l'Inde et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 ([www.oecd.org/edu/eag2010](http://www.oecd.org/edu/eag2010)).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932316628>

Tableau A2.4.  
Évolution des taux d'accès à l'enseignement tertiaire (entre 1995 et 2008)


	Enseignement tertiaire de type A <sup>1</sup>								Enseignement tertiaire de type B							
	1995	2000	2003	2004	2005	2006	2007	2008	1995	2000	2003	2004	2005	2006	2007	2008
<b>Pays membres de l'OCDE</b>																
Australie	m	59	68	70	82	84	86	87	m	m	m	m	m	m	m	m
Autriche	27	34	34	37	37	40	42	50	m	m	8	9	9	7	7	9
Belgique	m	m	33	34	33	35	30	31	m	m	33	35	34	36	37	37
Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chili	m	m	54	46	46	43	41	45	m	m	18	25	35	34	49	48
Rép. tchèque	m	25	33	38	41	50	54	57	m	9	9	10	8	9	8	9
Danemark	40	52	57	55	57	59	57	59	33	28	22	21	23	22	22	21
Finlande	39	71	73	73	73	76	71	70	32	a	a	a	a	a	a	a
France	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Allemagne	26	30	36	37	36	35	34	36	15	15	16	15	14	13	13	14
Grèce	15	30	35	35	43	49	43	42	5	21	22	24	13	31	23	26
Hongrie	m	64	69	68	68	66	63	57	m	1	7	9	11	10	11	12
Islande	38	66	83	79	74	78	73	73	12	10	9	8	7	4	3	6
Irlande	m	32	41	44	45	40	44	46	m	26	17	17	14	21	21	20
Italie	m	39	54	55	56	56	53	51	m	1	1	1	n	n	n	n
Japon	31	40	43	42	43	45	46	48	33	32	31	32	33	32	30	29
Corée	41	45	47	49	54	59	61	71	27	51	47	47	51	50	50	38
Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	25	m	m	m	m	m	m	m	n
Mexique	m	27	29	30	30	31	32	34	m	1	2	2	2	2	2	2
Pays-Bas	44	53	52	56	59	58	60	62	n	n	n	n	n	n	n	n
Nouvelle-Zélande	83	95	107	86	79	72	76	72	44	52	58	50	48	49	48	46
Norvège	59	67	75	72	73	70	70	71	5	5	1	1	n	n	n	n
Pologne	36	65	70	71	76	78	78	83	1	1	1	1	1	1	1	1
Portugal	m	m	m	m	m	53	64	81	m	m	m	m	m	1	1	n
Rép. slovaque	28	37	40	47	59	68	74	72	1	3	3	2	2	1	1	1
Espagne	m	47	46	44	43	43	41	41	3	15	21	22	22	21	21	22
Suède	57	67	80	79	76	76	73	65	m	7	7	8	7	10	9	10
Suisse	17	29	38	38	37	38	39	38	29	14	17	17	16	15	16	19
Turquie	18	21	24	26	27	31	29	30	9	9	24	16	19	21	21	23
Royaume-Uni	m	47	48	52	51	57	55	57	m	29	30	28	28	29	30	30
États-Unis	m	42	63	63	64	64	65	64	m	13	x(5)	x(6)	x(7)	x(8)	x(9)	x(10)
<i>Moyenne de l'OCDE</i>	37	47	53	53	54	56	56	56	17	15	16	16	16	16	16	16
<i>Moyenne des pays membres de l'OCDE dont les chiffres de 1995, 2000 et 2008 sont disponibles</i>	37	50						59	19	19						20
<i>Moyenne de l'UE19</i>	35	46	50	52	53	55	55	55	11	11	12	12	11	12	12	12
<b>Pays partenaires</b>																
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Estonie	m	m	m	m	54	41	39	42	m	m	m	m	34	32	32	31
Israël	m	48	58	58	55	56	57	60	m	31	25	m	25	26	28	26
Fédération de Russie	m	m	63	68	68	65	66	68	m	m	38	34	33	32	31	30
Slovénie	m	m	m	m	40	46	50	56	m	m	m	m	49	43	38	32

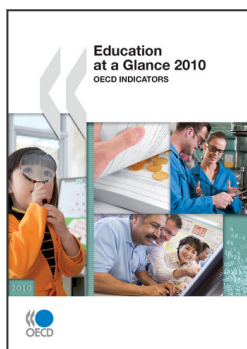
Remarques : les colonnes montrant les taux d'accès des années 2001 et 2002 peuvent être consultées en ligne (voir le StatLink ci-dessous). Les informations sur la méthode employée pour calculer les taux d'accès (taux nets ou taux bruts) ainsi que sur les âges typiques figurent dans l'annexe 1.

1. Les taux d'accès aux programmes de recherche de haut niveau sont inclus dans les taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A de 1995 et de 2000 à 2003 (à l'exception de l'Allemagne et de la Belgique).

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 ([www.oecd.org/edu/eqg2010](http://www.oecd.org/edu/eqg2010)).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932316628>



Extrait de :  
**Education at a Glance 2010**  
OECD Indicators

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/eag-2010-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2010), « Combien d'élèves terminent-ils leurs études secondaires en vue de commencer des études tertiaires ? », dans *Education at a Glance 2010 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/eag-2010-6-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).